



## **Bulletin URIOPSS n°18**

### **Veille juridique et actualités régionales aide à domicile**

Février 2009

(Rédigé le 2 mars 2009)

*Un numéro un peu moins chargé que le dernier...Heureusement la législation n'évolue pas autant tous les mois... !*

*Cordialement*

Anne BIDOU  
Juriste,  
Animatrice de la commission aide à domicile

## Informations juridiques de portée nationale

### ➤ **Agrément d'un accord relatif à la formation tout au long de la vie**

L'avenant n°3, signé le 19 septembre 2008, qui vient compléter l'accord de branche de l'aide à domicile du 16 décembre 2004 relatif à la formation tout au long de la vie et à la politique de la professionnalisation a été agréé par arrêté du 11 février 2009 (JO du 25/02/2009). Cet accord vient préciser quelles sont les priorités de formation reconnues dans la branche pour les années 2008-2010.

### ➤ **Barème des indemnités kilométriques**

Le barème fiscal des indemnités kilométriques est paru pour 2009. Connectez-vous sur le site de l'URSSAF.

### ➤ **Rappel : date limite pour la déclaration d'emploi des travailleurs handicapés**

Les associations d'au moins 20 salariés qui doivent employer au moins 6 % de personnes handicapées ont une déclaration à faire relative à cette obligation. Celle-ci doit être retournée avant le 15 février 2009 à la DDTEFP (ou en ligne jusqu'au 28 février).

### ➤ **Cotisations accidents du travail pour les membres bénévoles d'associations**

Le montant des cotisations forfaitaires à verser pour couvrir les membres bénévoles d'organismes d'intérêt général contre le risque accident du travail a été fixé pour 2009 : inchangés pour les travaux administratifs (17 €), inchangés pour la participation aux réunions (4€), passés à 30 € au lieu de 29 € pour les autres travaux.

Les cotisations des autres membres bénévoles sont inchangées.

Voir les lettres-circulaires ACOSS n°2009-15 et 20 du 5 février 2009 disponibles sur le site de l'URSSAF.

La lettre-circulaire ACOSS n°2009-17 de même date fixe le montant des cotisations AT pour les élèves et étudiants.

## Informations autres à portée nationale

### ➤ **Proposition de loi pour la création d'une allocation d'accompagnement à la fin de vie**

L'assemblée nationale a adopté, le 17 février dernier, une proposition de loi dont l'objectif est de créer une allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie. Cette allocation pourrait être versée à toute personne en activité professionnelle qui suspendrait son activité temporairement pour accompagner un proche en fin de vie. Elle serait versée durant 3 semaines maximum et devrait être égale à l'allocation journalière de présence parentale.

➤ **A suivre les réformes suivantes : RGPP et loi HPST**

De grandes réformes sont en cours :

- la réforme de l'état (Révision Générale des Politiques Publiques – RGPP) qui vise à diminuer la dépense publique et qui notamment réorganise les directions régionales et départementales de l'Etat,
- la loi Hôpital-Patients-Santé-Territoires qui vise à réorganiser le secteur sanitaire, social et médico-social.

Ces deux réformes qui vont entrer en vigueur très prochainement (fin 2009-début 2010) vont avoir d'importantes répercussions dans votre environnement et donc sur votre fonctionnement d'association intervenant auprès de personnes fragilisées. Nous vous invitons à suivre l'évolution de ces réformes avec attention.

Pour avoir de plus amples informations, vous pouvez également aller sur les sites suivants :  
<http://www.legifrance.gouv.fr/>  
<http://www.urssaf.fr/>  
<http://www.uriopss-basse-normandie.asso.fr/>